

LES MODALITES DE RECRUTEMENT

Pour l'année scolaire 2023/2024, la Section Sportive rugby est ouverte à tous les niveaux, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Tout élève, garçon ou fille, peut prétendre intégrer cette structure à condition de remplir les conditions suivantes :

Les résultats scolaires 2022:

Brevet :

Elèves du collège : 93.92 % (94 % pour le cantal) de réussite dont 87.77 % de mentions
Elèves de la section : 83 % de réussite au Brevet dont 70 % de mentions.

Orientation :

Elèves du collège :
65 % en 2^{ème} Générale et Technologique,
35 % en 2^{ème} Professionnelle
Elèves de la section : 70 % en 2^{ème} Générale et Technologique, 30 % en 2^{ème} Pro

☞ Sur le plan scolaire :

- Les élèves doivent avoir un bon niveau scolaire afin de conduire de front les entraînements et les études (fournir les bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours)

☞ Sur le plan sportif :

- Réussir les tests de sélection prévu le **mercredi 10 mai de 14 à 16h00** (endez-vous à 13h30 au complexe de la **Ponétie Aurillac** (devant les vestiaires)
- Fournir un électrocardiogramme après confirmation de l'inscription en section sportive

Les données sportives et scolaires seront prises en compte pour décider de l'accès à la section sportive du collège

lors d'une **commission d'admission présidée par le chef d'établissement**.

Après acceptation de la candidature, chaque candidat devra valider son inscription auprès du secrétariat du collège.

Tous les élèves peuvent demander une **dérogation** de la part de madame la Directrice Académique. **Les imprimés de demande de dérogation peuvent être retirés auprès du collège ou de l'école d'origine.**

Pour les élèves déjà inscrits les années précédentes, le maintien en section sera étudié à la fin de l'année scolaire.



Chaque élève retenu en section sportive, s'engage à respecter tout au long de l'année scolaire les exigences d'assiduité et de travail inhérentes au maintien au sein de la structure:

Participation aux compétitions scolaires et fédérales en rugby.

participation à au moins une activité supplémentaire en UNSS sur l'année (autre que rugby).

PALMARES:

4ème/3ème (minimes):

13 participations aux championnats de France

(11 pour les garçons et 2 pour les filles).

14 titres de champions d'Académique

13 titres de champions inter-Académique

6ème/5ème (benjamins): 1

8 titres de champions d'Académique

(15 pour les garçons et 3 pour les filles).

Arbitrage:

33 arbitres académiques

Et 2 arbitres nationaux

Chaque élève retenu en section sportive, s'en



SECTION SPORTIVE MIXTE

**Vivre pleinement ta passion en conciliant
scolarité et rugby**



CONCOURS D'ENTREE LE:

MERCREDI 10 MAI 2023

Sur les terrains de La PONETIE

Dépôt des candidatures au collège avant le:

VENDREDI 05 MAI 2023

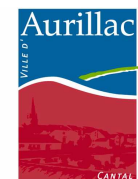
COLLEGE LA JORDANNE

23, avenue des pupilles de la Nation

15000 AURILLAC

TEL: 0471455900

mail: ce.0150005Z@ac-clermont.fr



Le collège de la Jordanne scolarise plus de 500 élèves de la 6ème à la 3ème.

HORAIRES DES COURS

8h00-12h00 / 13h-17h

Accueil des élèves

De 7h30 à 17h30

Etude possible de 17h à 18h15

INTERNAT

Collège Jules Ferry d'Aurillac

Encadrement du trajet

carte de bus à la charge du collège

LV1 Anglais

LV2 Allemand, Espagnol

Section cadets de la sécurité civile
(en partenariat avec le SDIS).

Option Langue et culture
de l'antiquité dès la 6ème.

Une association sportive multisports.

Divers clubs ou ateliers (nature,
chorale, devoirs faits, secourisme.

Un foyer socio éducatif (billards,
baby-foot, pingpong, jeux).

LA SECTION SPORTIVE MIXTE RUGBY FONCTIONNE DEPUIS 2001



Offrir aux élèves une formation sportive de bon niveau tout en assurant les meilleures conditions de scolarisation.

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

- ✓ L'objectif de la section est de participer au développement de jeunes sportifs mais aussi de former de futurs éducateurs, arbitres, officiels et dirigeants.
- ✓ La section vise à garantir la réussite scolaire des élèves et à inscrire chacun dans un parcours de formation choisi à l'issue de la classe de 3^{ème}.
- ✓ Valoriser et intégrer socialement par l'exercice du sport
- ✓ Développer le respect de l'autre, la solidarité et l'autonomie.

Les élèves de la section sportive sont intégrés dans les classes ordinaires et ne sont regroupés que pour les entraînements de deux heures le mardi et jeudi après-midi de 15 heures à 17 heures.

ENTRAINEMENTS

Pendant le temps scolaire, 2 séquences hebdomadaires le mardi et le jeudi (15h-17h) entraînements d'environ 1h30 en complément des entraînements des clubs.

Contenu :

- ✓ les fondamentaux tactiques
- ✓ les fondamentaux techniques
- ✓ Développement psychomoteur

ENCADREMENT

Responsable administratif et technique de la structure:

Gauzins David professeur d'EPS

suivi scolaire et sportif :

Prat Nicolas AED

Intervenants cadres techniques :

Prat Nicolas

Bonnard Rémi

SUIVI MEDICAL

L'infirmière du collège effectue le suivi de la section sportive.

Suivi médical assuré par un médecin du sport et le médecin scolaire si nécessaire.



SUIVI SCOLAIRE

La priorité est donnée aux études, un suivi régulier des élèves est assuré par l'équipe éducative (conseils de classe, réunion parents professeurs, entretiens individualisés)

Chaque élève inscrit à la section sportive doit répondre à un niveau scolaire satisfaisant

Un soutien scolaire est assuré (devoirs faits)



Etre capable de conjuguer travail scolaire et pratique sportive